

La Conférence des OING

Depuis 2008 et notre accréditation auprès du Conseil de l'Europe, nous avons été pleinement intégrés à la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe et que nous siégeons notamment à la Commission du Développement Territorial Durable présidée par Anne-Marie Chavanon (cette commission est issue de la fusion de deux regroupements antérieurs : ONG villes et Monde rural et environnement, respectivement présidés par Robert Laffont et Patrice Collignon). Avec la présidente, nous menons une réflexion afin de proposer au Comité des Ministres un texte sur la reconnaissance du métier d'urbaniste ou 'd'ensemblier du développement durable' qui reconnaisse notre place dans les réflexions sur l'aménagement des territoires lié à la défense des intérêts généraux conformément à la déclaration des droits humains du Conseil de l'Europe. La question peut aussi être abordée par le biais de la formation des professionnels de l'aménagement des territoires comme cela a été le cas pour les Architectes-Paysagistes dans le cadre d'un texte soumis à la Convention du Paysage.